

Charte de vie privée

1. Parties et Objet du Règlement

Le responsable du traitement est Carrefour J ASBL dont le siège se trouve à Rue des Brasseries, 10 à 1300 Wavre (ci-après « Carrefour J »).

La présente Charte a pour objet de mettre en œuvre les obligations d'informations et de transparences prévues par le Règlement Général sur la protection des données (ci-après RGPD).

Celle-ci est rédigé à l'attention de toute personne physique (jeunes et leurs familiers¹) qui entre en contact avec Carrefour J dans le cadre des missions ou de l'une des activités proposées par l'ASBL (ci-après « les usagers »).

Il vise, plus concrètement, à informer les usagers de la manière dont leurs données sont récoltées, des raisons pour lesquelles elles le sont, de la durée de la conservation de celles-ci mais aussi des droits qu'ils ont sur leurs données et de la manière de les exercer.

Carrefour J détermine tous les moyens et finalités techniques, juridiques et organisationnels du traitement des données personnelles des usagers. Carrefour J s'engage à cet effet à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un traitement des données personnelles conforme à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (ci-après, la « Loi ») et au RGPD.

2. Méthode de collecte des données

Toutes les données à caractère personnel des usagers traitées par Carrefour J sont obtenues auprès des usagers eux-mêmes.

Carrefour J peut aussi obtenir certaines données de la part du SPJ mais celles-ci seront ensuite confirmées par les usagers.

3. Données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement

Les données à caractère personnel sont définies par le RGPD comme étant : « *toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable », une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale* ».

¹ Pour la définition du terme « familial » nous nous référons à l'article 2, 15° du décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse. Cet article définit les familiers comme étant : « les personnes avec lesquelles l'enfant ou le jeune a des liens affectifs ou sociaux, telles que déterminées par le conseiller, le directeur ou le tribunal de la jeunesse, en concertation avec l'enfant ou le jeune et sa famille ; les accueillants familiaux sont sans exception des familiers ».

Dans le cadre de son fonctionnement, Carrefour J traite un certain nombre de données à caractère personnel. Celles-ci sont listées ci-dessous.

3.1. Données collectées auprès des usagers ou de leurs familles :

- Données relatives à l'identification, en ce compris les données suivantes : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, adresse mail, numéro de téléphone, nationalité ;
- Données relatives à la composition familiale ;
- Données relatives aux caractéristiques personnelles ;
- Données relatives à l'éducation et à l'orientation professionnelle de l'utilisateur ;
- Données relatives à la santé (notamment fiche médicale) ;
- Toute autre donnée inscrite au dossier et qui a trait à la situation particulière du jeune et de sa famille et qui sont nécessaires à l'exercice de la mission de Carrefour J.

Toutes les données mentionnées dans ce point sont nécessaires au bon exercice des obligations légales de Carrefour J et à sa mission en tant que service d'action en milieu ouvert². Le consentement de l'utilisateur n'est donc pas nécessaire dans le cadre du traitement de ces données.

3.2. Données récoltées dans le cadre de l'école des devoirs ou des camps organisés par Carrefour J :

- Nom et prénom ;
- Date de naissance ;
- Adresse ;
- Nationalité ;
- Coordonnées des parents ;
- Coordonnées d'une personne de contact en cas d'absence des parents ;
- Informations sur l'école du jeune ;
- Données médicales relatives à la santé du jeune.

Le traitement de ces données est fondé sur le consentement des usagers car n'entrant pas dans le cadre légal des missions de Carrefour J.

4. Finalités du traitement

Conformément à l'article 13 du RGPD, les finalités du traitement des données personnelles sont communiquées à la personne concernée et sont les suivantes :

4.1. Finalités dans le cadre des activités principales de Carrefour J :

- Le respect des obligations légales de Carrefour J en tant que service d'action en milieu ouvert ;
- Permettre une aide adéquate des usagers ;

² Mes missions et obligations légales de Carrefour J peuvent être retrouvées dans le Décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse ainsi que dans l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 5 décembre 2018 et dans l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.

- Assurer un suivi des usagers ;
- Réaliser des statistiques lorsque cela est demandé à Carrefour J par le SPJ ;
- Nécessité de pouvoir identifier et communiquer avec l'utilisateur dans le cadre de l'aide qui lui est apportée.

4.2. Finalités dans le cadre de l'école des devoirs et des camps :

- Assurer le bon déroulement de l'activité ;
- Assurer une aide adéquate des jeunes ;
- Nécessité de contacter les parents du jeune ou une autre personne de confiance en cas de problème (retard, accident, etc.) ;
- Permettre une prise en charge adéquate en cas de problème de santé et garantir la sécurité des participants ;

5. Durée de conservation des données

Conformément à l'article 5, §1, e) du RGPD, le Responsable du traitement ne conserve les données à caractère personnel que pendant le temps raisonnablement nécessaire pour permettre l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Les données des usagers sont conservées 10 ans après la majorité du jeune conformément à l'article 30, §3 de l'arrêté du gouvernement de la communauté française relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.

En ce qui concerne les données récoltées dans le cadre de l'école des devoirs et des camps, elles sont conservées durant 10 ans après la majorité du jeune afin de permettre une traçabilité des activités suivies par celui-ci. Elles ne seront utilisées qu'à la demande de l'utilisateur.

La fiche médicale est, quant à elle, conservée jusqu'à la fin de l'activité pour laquelle elle était demandée. Elle est ensuite immédiatement détruite.

6. Destinataires et divulgation à des tiers

Les données à caractère personnel de l'utilisateur reprises au point 2 ne sont transmises à aucun autre organisme que Carrefour J.

7. Sécurité des données

Carrefour J met tout en œuvre pour sécuriser les données personnelles de l'utilisateur de manière optimale. Des mesures organisationnelles et techniques sont prises afin de garantir un niveau de sécurité approprié au traitement et à la récolte des données. Ces mesures de sécurité dépendent des coûts de mise en œuvre au regard de la nature, du contexte et des finalités de traitement des données personnelles.

A titre d'exemple : Tous les dossiers sont mis sous clé, la consultation des dossiers est limitée aux membres du personnel nécessaires à sa bonne prise en charge et ce en ligne et physiquement ; Le bâtiment est sous clé et équipé d'une alarme, etc.

8. Droits des usagers sur leurs données

8.1. Droit d'accès

Conformément à l'article 15 du RGPD, les usagers ont le droit d'obtenir un accès à leurs données personnelles ainsi qu'aux informations suivantes :

- Les finalités du traitement de ces données ;
- Les catégories de données à caractère personnel concernées ;
- Les destinataires catégories de destinataires, s'il y en a, auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées ;
- Lorsque cela est possible, la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée.

Le cas échéant, elle peut demander une copie de ces informations qui lui sera fournie gratuitement.

8.2. Droit de rectification

Conformément aux articles 16 et 17 du RGPD, Carrefour J garantit le droit à la rectification et à l'effacement des données personnelles des usagers.

Si certaines données concernant l'utilisateur sont inexactes, incorrectes ou non-pertinentes, celles-ci peuvent être corrigées ou effacées à tout moment. L'utilisateur peut en faire la demande auprès de Carrefour J.

Conformément à l'article 19 du RGPD, Carrefour J notifiera à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute rectification des données à caractère personnel, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés. Carrefour J fournit à l'utilisateur des informations sur ces destinataires si celui-ci en fait la demande.

8.3. Droit à l'effacement

Les usagers ont le droit d'obtenir l'effacement de leurs données personnelles dans les meilleurs délais dans les hypothèses énumérées à l'article 17 du RGPD. Ces hypothèses s'appliquent lorsque :

- Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- L'utilisateur retire le consentement sur lequel est fondé le traitement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), ou à l'article 9, paragraphe 2, point a), du RGPD, et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- Les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- Les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel le Responsable du traitement est soumis.

Dans l'hypothèse où Carrefour J aurait rendu publique des données à caractère personnel et qu'il est tenu de les effacer en vertu d'une des raisons précédemment mentionnées, Carrefour

J, compte tenu des technologies disponibles et des coûts de mise en œuvre, prend des mesures raisonnables, y compris d'ordre technique, pour informer les autres responsables du traitement qui traitent ces données à caractère personnel que la personne concernée a demandé l'effacement par ces responsables du traitement de tout lien vers ces données à caractère personnel, ou de toute copie ou reproduction de celles-ci.

Cet article ne s'applique pas dans la mesure où le traitement est nécessaire :

- À l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ;
- Pour respecter une obligation légale qui requiert le traitement prévu par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel le Responsable du traitement est soumis, ou pour exécuter une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le Responsable du traitement ;
- À la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

8.4. Droit de limitation du traitement

Tout usager dont les données personnelles sont traitées par Carrefour J peut obtenir la limitation de ce traitement dans différentes hypothèses reprises à l'article 18 du RGPD.

Ces hypothèses s'appliquent lorsque :

- L'exactitude des données à caractère personnel est contestée par l'utilisateur qu'elles concernent, le traitement est alors limité pendant une durée permettant à Carrefour J de vérifier l'exactitude des données ;
- Le traitement est illicite et l'utilisateur s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- Carrefour J n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à l'utilisateur pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;

Conformément à l'article 19 du RGPD, Carrefour J notifie à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute limitation du traitement effectué, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés. Carrefour J fournit à l'utilisateur des informations sur ces destinataires si celui-ci en fait la demande.

8.5. Droit d'opposition au traitement des données

Hormis les données à caractère personnel qui sont nécessaires au respect d'obligations contractuelles ou légales, de Carrefour J, tout usager peut s'opposer, à tout moment, au traitement de ses données à caractère personnel pour des raisons tenant à sa situation particulière.

Ce droit d'opposition est aussi valable lorsque les données traitées le sont à des fins statistiques sauf si le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

8.6. Droit à la portabilité des données

Conformément à l'article 20 du RGPD, tout usager a le droit de recevoir du Responsable de traitement les données à caractère personnel le concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Cet usager a le droit de transmettre ces données à un

autre responsable du traitement, sans que le Carrefour J y fasse obstacle, dans les cas prévus par le RGPD. L'utilisateur a le droit d'obtenir que ces données soient transmises directement d'un Responsable du traitement à un autre lorsque cela est techniquement possible.

L'exercice de ce droit s'entend sans préjudice du droit à l'effacement visé au point 8.3. De plus, ce droit ne s'applique pas au traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi Carrefour J.

Ce droit ne porte pas non plus atteinte aux droits et libertés des tiers.

8.7. Droit de plainte

L'utilisateur dispose du droit d'introduire une plainte concernant le traitement de ses données personnelles par le Responsable de traitement auprès de l'Autorité de protection des données, compétente pour le territoire belge. De plus amples informations peuvent être trouvées sur le site internet : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>

L'introduction d'une plainte se fait aux adresses suivantes :

Autorité de protection des données

35 Rue de la Presse 1000 Bruxelles.

Tél. + 32 2 274 48 00

Fax. + 32 2 274 48 35

E-Mail: contact@apd-gba.be

www.autoriteprotectiondonnees.be/

Une plainte peut aussi être introduite auprès du tribunal de première instance du domicile de l'utilisateur.

8.8. Droit de retrait du consentement

Lorsque la licéité du traitement de données repose sur le consentement exprès de l'utilisateur, celui-ci a le droit de retirer son consentement à tout moment. Le traitement de ces données avant le retrait du consentement reste valable.

9. Mise en œuvre des droits

Pour la mise en œuvre des droits repris au chapitre 8, l'utilisateur peut envoyer un mail à l'adresse direction@carrefourj.be ou une lettre par voie postale à :

Carrefour J

10 Rue des Brasseries

1300 Wavre.

Les suites données à la demande sont communiquées à l'utilisateur dans les meilleurs délais et en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Le cas échéant, ce délai peut être prolongé de deux mois en raison de la complexité ou du nombre de demandes.

En cas de refus de donner suite à la demande, le refus ainsi que les raisons de celui-ci sont communiqués à l'utilisateur dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois à partir de la réception de la demande. En cas de refus, l'utilisateur a le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle comme détaillé au point 8.7.

10. Délégué à la protection des données ou autre personne de contact pour les usagers

Carrefour J n'a pas désigné de Délégué à la protection des données, n'étant pas soumis à cette obligation en vertu de l'article 37 du RGPD. Aussi les usagers sont invités à contacter la direction de Carrefour J (direction@carrefouj.be) pour toute question relative au traitement des données à caractère personnel.

11. Modification de la Charte

Carrefour J se réserve le droit de modifier le présent règlement afin de se conformer aux obligations légales en la matière ou d'ajouter ou retirer des données, destinataires, finalités si cela est nécessaire. Un mail sera envoyé à tous les usagers les notifiant qu'une modification du présent Règlement a été effectuée. Ils seront ensuite invités à aller voir ces modifications sur le site web de Carrefour J ou ces dernières seront affichées à des fins d'opposabilité.